



# MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

1670, Route 202, Franklin Centre (Québec) J0S 1E0

Tél.: (450) 827-2538

Fax: (450) 827-2640

---

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, à l'effet que lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 juillet 2016, le conseil de la municipalité de Franklin a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 358 abrogeant le Règlement numéro 305 concernant les rejets d'eaux usées ;
- Règlement numéro 359 modifiant le Règlement numéro 304 concernant les branchements des services d'aqueduc et d'égout sanitaires et pluviaux de Saint-Antoine-Abbé.

Ces Règlements sont déposés à l'Hôtel de Ville situé au 1670, route 202 à Franklin, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Donné à Franklin, ce 7 juillet 2016.

  
François Gagnon

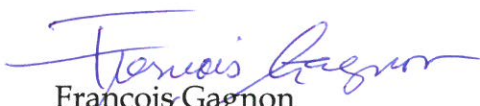
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce jeudi 7 juillet 2016 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 7 juillet 2016.

  
François Gagnon

Directeur général et secrétaire-trésorier